
États financiers de l' Université de Montréal

30 avril 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires	6-34

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de
l'Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Montréal (l'« Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2022, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 26 septembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Université de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions du ministère de l'Enseignement supérieur	608 883	577 408	12 564	25 225	53 962	46 768	—	—	675 409	649 401
Autres subventions et contrats gouvernementaux	25 022	25 608	138 989	130 990	23 397	18 724	—	—	187 408	175 322
Autres apports et contrats non gouvernementaux	476	771	63 451	48 283	2 904	2 566	—	—	66 831	51 620
Dons	134	107	17 357	15 087	2 706	2 965	—	—	20 197	18 159
Droits de scolarité	159 200	156 728	—	—	—	—	—	—	159 200	156 728
Services aux étudiants	13 532	12 277	—	—	—	—	—	—	13 532	12 277
Centre d'éducation physique et des sports	17 172	12 503	—	—	—	—	—	—	17 172	12 503
Services auxiliaires	17 104	10 528	—	—	—	—	—	—	17 104	10 528
Revenus de placement	8 123	5 301	11 465	9 596	—	—	—	—	19 588	14 897
Ventes externes	32 634	22 765	—	—	—	—	—	—	32 634	22 765
Gain à la cession d'immobilisations	—	—	—	—	552	27	—	—	552	27
Autres produits	40 026	34 269	—	—	—	—	—	—	40 026	34 269
	922 306	858 265	243 826	229 181	83 521	71 050	—	—	1 249 653	1 158 496
Charges										
Enseignement et recherche	554 054	520 873	169 269	160 151	—	—	—	—	723 323	681 024
Services à l'enseignement et à la recherche	101 310	96 349	1 273	2 299	—	—	—	—	102 583	98 648
Services aux étudiants	14 598	13 096	4 618	7 174	—	—	—	—	19 216	20 270
Centre d'éducation physique et des sports	17 221	13 653	—	—	—	—	—	—	17 221	13 653
Bourses – cycles supérieurs	8 424	9 507	44 177	44 230	—	—	—	—	52 601	53 737
Services à la collectivité	—	—	10 450	8 370	—	—	—	—	10 450	8 370
Administration	73 213	65 544	—	—	—	—	—	—	73 213	65 544
Gestion des immeubles	64 709	60 860	—	—	—	—	—	—	64 709	60 860
Services auxiliaires	17 116	16 243	—	—	—	—	—	—	17 116	16 243
Créances douteuses sur les droits de scolarité	1 147	1 566	—	—	—	—	—	—	1 147	1 566
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires et frais financiers	197	328	—	—	762	697	—	—	959	1 025
Intérêts sur la dette	—	—	—	—	24 490	25 550	—	—	24 490	25 550
Vacances et délais de carence remis en temps	1 072	3 476	—	—	—	—	—	—	1 072	3 476
Autres avantages sociaux futurs non ventilés	(23 653)	2 215	—	—	—	—	—	—	(23 653)	2 215
Autres contributions et affectations	—	—	554	738	11 885	5 242	—	—	12 439	5 980
Dépenses inhabituelles découlant de la pandémie	4 781	5 326	—	—	—	—	—	—	4 781	5 326
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	98 263	95 327	—	—	98 263	95 327
	834 189	809 036	230 341	222 962	135 400	126 816	—	—	1 199 930	1 158 814
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les postes suivants	88 117	49 229	13 485	6 219	(51 879)	(55 766)	—	—	49 723	(318)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(2 461)	6 294	—	—	—	—	—	—	(2 461)	6 294
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	—	—	—	—	22 414	22 259	—	—	22 414	22 259
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	85 656	55 523	13 485	6 219	(29 465)	(33 507)	—	—	69 676	28 235
Soldes de fonds au début	228 919	(254 449)	6 197	6 070	258 695	240 142	390 317	328 635	884 128	320 398
Dotations	—	—	—	—	82	—	17 004	10 512	17 086	10 512
Revenus (pertes) de placement ajoutés au (déduites du) capital en dotation	—	—	—	—	—	—	9 936	(1 604)	9 936	(1 604)
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés non réalisée (déduite du) ajoutée au capital en dotation	—	—	—	—	—	—	(16 832)	44 344	(16 832)	44 344
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	(269 643)	482 243	—	—	—	—	—	—	(269 643)	482 243
Virements interfonds	(58 019)	(54 398)	(5 916)	(6 092)	61 306	52 060	2 629	8 430	—	—
Soldes de fonds à la fin	(13 087)	228 919	13 766	6 197	290 618	258 695	403 054	390 317	694 351	884 128

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Montréal
État de la situation financière
au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

	Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif											
À court terme											
Encaisse		51 319	—	62 050	56 246	24 376	15 878	1 025	1 778	138 770	73 902
Placements	3	115 745	180 518	6 394	5 414	—	—	28 003	19 271	150 142	205 203
Débiteurs	4	97 588	88 858	111 726	117 442	206 535	184 786	150	164	415 999	391 250
Stocks		6 032	5 755	—	—	—	—	—	—	6 032	5 755
Charges imputables au prochain exercice		6 459	7 025	1 372	205	1	12	—	—	7 832	7 242
Instruments financiers dérivés – contrats de change	15	—	—	—	—	—	—	85	1 310	85	1 310
Avances à d'autres fonds	5	51 525*	84 092*	358 150*	333 471*	74 210*	62 482*	—	—	—	—
		328 668	366 248	539 692	512 778	305 122	263 158	29 263	22 523	718 860	684 662
Placements	3	—	—	4 193	1 933	—	—	388 420	379 753	392 613	381 686
Débiteurs	4	—	—	2 237	2 505	926 816	897 861	—	—	929 053	900 366
Immobilisations	6	—	—	—	—	1 481 766	1 477 763	—	—	1 481 766	1 477 763
Actif au titre des prestations définies du programme de base du régime de retraite	11	326 425	567 781	—	—	—	—	—	—	326 425	567 781
Instruments financiers dérivés – contrats d'échange de taux d'intérêt	15	—	—	—	—	11 131	—	—	—	11 131	—
Autres actifs		—	—	—	—	230	239	—	—	230	239
		655 093	934 029	546 122	517 216	2 725 065	2 639 021	417 683	402 276	3 860 078	4 012 497
Passif											
À court terme											
Découverts bancaires		—	72 856	—	—	—	—	—	—	—	72 856
Emprunts bancaires	7	—	—	—	—	49 090	3 641	—	—	49 090	3 641
Créditeurs et charges à payer	8	129 347	125 792	17 249	18 138	47 359	41 468	1 500	—	195 455	185 398
Produits reportés		10 225	9 086	24 465	28 006	—	—	—	—	34 690	37 092
Apports reportés	9	—	—	416 431	401 716	455	446	—	—	416 886	402 162
Instruments financiers dérivés – contrats de change	15	—	—	—	—	—	—	174	2	174	2
Tranche à court terme de la dette	10	—	—	—	—	85 647	78 454	—	—	85 647	78 454
Avances dues à d'autres fonds	5	345 531*	322 566*	74 211*	62 482*	51 188*	83 040*	12 955*	11 957*	—	—
		485 103	530 300	532 356	510 342	233 739	207 049	14 629	11 959	781 942	779 605
Subventions à rembourser ou à verser		8 552	4 919	—	677	—	—	—	—	8 552	5 596
Dette	10	—	—	—	—	794 165	820 489	—	—	794 165	820 489
Apports reportés	9	—	—	—	—	387 005	339 513	—	—	387 005	339 513
Apports reportés afférents aux immobilisations	9	—	—	—	—	1 019 538	1 001 992	—	—	1 019 538	1 001 992
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	11	85 651	84 831	—	—	—	—	—	—	85 651	84 831
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	11	88 874	85 060	—	—	—	—	—	—	88 874	85 060
Instruments financiers dérivés – contrats d'échange de taux d'intérêt	15	—	—	—	—	—	11 283	—	—	—	11 283
		668 180	705 110	532 356	511 019	2 434 447	2 380 326	14 629	11 959	3 165 727	3 128 369
Engagements et éventualités	18 et 19										
Soldes de fonds											
Investis en immobilisations	12 et 13	—	—	—	—	233 802	215 083	—	—	233 802	215 083
Affectations d'origine externe		—	—	—	—	—	—	344 590	334 688	344 590	334 688
Affectations d'origine interne		17 516	16 999	13 766	6 197	56 816	43 612	58 464	55 629	146 562	122 437
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		245 737	515 380	—	—	—	—	—	—	245 737	515 380
Déficitaires – Avantages sociaux futurs		(93 837)	(117 490)	—	—	—	—	—	—	(93 837)	(117 490)
Déficitaires – Activités de fonctionnement		(182 503)	(185 970)	—	—	—	—	—	—	(182 503)	(185 970)
		(13 087)	228 919	13 766	6 197	290 618	258 695	403 054	390 317	694 351	884 128
		655 093	934 029	546 122	517 216	2 725 065	2 639 021	417 683	402 276	3 860 078	4 012 497

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total des fonds » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil de l'Université

_____, Recteur

_____, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

Université de Montréal
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 30 avril 2022
 (en milliers de dollars)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		69 676	28 235
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		2 461	(6 294)
Amortissement des immobilisations		98 263	95 327
Gain à la cession d'immobilisations		(552)	(27)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(42 976)	(51 567)
Variation de l'actif et des obligations liés aux avantages sociaux futurs		(23 653)	2 215
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés excluant celle relative au fonds de dotation		(22 414)	(22 259)
		80 805	45 630
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à payer	17	12 488	148 386
		93 293	194 016
Activités d'investissement			
Variation nette des placements		24 841	(136 799)
Instruments financiers dérivés – contrats de change		1 397	(1 737)
Acquisition d'immobilisations et autres actifs		(96 229)	(96 191)
Produit de la cession d'immobilisations		560	50
		(69 431)	(234 677)
Activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		45 449	(12 132)
Augmentation de la dette		46 626	68 081
Remboursement de la dette		(65 979)	(63 594)
Variation nette des frais d'émission de la dette non amortis		222	272
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		60 522	46 465
Dotations reçues		17 086	10 512
Revenus (pertes) de placement ajoutés au (déduites du) capital en dotation		9 936	(1 604)
		113 862	48 000
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		137 724	7 339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		1 046	(6 293)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		138 770	1 046
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent			
Encaisse		138 770	73 902
Découverts bancaires		—	(72 856)
		138 770	1 046

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 17.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectifs de l'Université

L'Université de Montréal (l'« Université ») est constituée en vertu de la *Loi 234* de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 27 mars 2018 et mise en vigueur le 28 septembre 2018.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers » en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre parties liées

Le 1^{er} mai 2021, l'Université a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du *Manuel de CPA Canada* (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre parties liées.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de l'Université au cours de la période considérée.

Consolidation

L'Université ne consolide pas les entités sans but lucratif qu'elle contrôle. Les données financières combinées afférentes à ces entités sont présentées à la note 16.

Comptabilité par fonds

L'Université présente ses informations financières par fonds.

Elle dispose d'un fonds de fonctionnement et de trois autres fonds : le fonds avec restrictions, le fonds des immobilisations et le fonds de dotation.

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités habituelles menées par l'Université en matière de prestation de services d'enseignement, de soutien à l'enseignement et à la recherche, de fonctionnement du campus universitaire et de recherche à des fins internes. Ce fonds présente également les ressources non affectées de l'externe et les subventions de fonctionnement.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds avec restrictions

Le fonds avec restrictions rend compte des ressources grevées d'affectations externes, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités associées à la recherche. Les surplus générés par les activités financées par l'externe sont réaffectés à la recherche ou à une activité assimilable et sont présentés à titre de fonds affecté de l'interne dans les soldes de fonds.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les éléments d'actif et de passif ainsi que les produits et les charges afférents aux immobilisations détenues par l'Université et ceux qui servent à leur financement.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotations (capital permanent) ainsi que les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations, en accord avec les exigences des donateurs. Les autres revenus de placement réalisés à même les ressources du fonds de dotation sont présentés au fonds avec restrictions ou au fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs, le cas échéant.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les services ne sont pas rendus.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services offerts aux étudiants, le centre d'éducation physique et des sports, les services auxiliaires et les ventes externes. Ces revenus sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel le service sous-jacent est rendu.

Les subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec sont comptabilisées au cours de l'exercice à l'égard duquel elles sont consenties.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds du fonds de dotation.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes à l'affectation sont engagées. Ainsi, les revenus de placement tirés des ressources affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds correspondant. Si la charge correspondante n'est pas réalisée, ces revenus de placement sont reportés et présentés à titre d'apports reportés à l'état de la situation financière. Les revenus de placement non affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les apports découlant des campagnes de sollicitation sont comptabilisés au fonds concerné, selon l'affectation du donateur, lors de l'encaissement des dons. Les apports non affectés sont présentés au fonds de fonctionnement au poste « Dons ».

La tranche des produits encaissés concernant les contrats de recherche, pour lesquels les services ne sont pas rendus au cours de l'exercice, est présentée dans les produits reportés à l'état de la situation financière du fonds avec restrictions, alors que la partie des autres apports destinés à la recherche et non utilisés en fin d'exercice est présentée à titre d'apports reportés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les dividendes et les intérêts gagnés, les dividendes et les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les produits de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre d'autres produits ou de charges d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer ses risques de taux d'intérêt afférents à la dette ainsi qu'à des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change afférents à ses placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre d'actif (ou de passif). La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur période d'utilisation prévue.

L'Université impute la charge d'amortissement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des immobilisations, selon la méthode linéaire et sur les périodes suivantes, qui correspondent également aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Logiciels autres que les versions initiales	3 ans
Développement informatique	10 ans
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail

Les intérêts des emprunts temporaires pour les nouvelles constructions sont ajoutés au coût de ces constructions jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations complètement amorties sont radiées des registres comptables au moment où elles ne sont plus utilisées.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

2. Méthodes comptables (suite)

Conversion des devises

Les soldes des comptes et les opérations effectuées en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice, sauf pour l'amortissement, qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies et au titre d'avantages postérieurs à l'emploi en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi n'est pas capitalisé. L'Université constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du régime, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des soldes de fonds, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction de l'Université formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les éléments d'actif et de passif de même que dans les éléments de passif éventuel divulgués à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges de l'exercice visé. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les subventions à recevoir du MES ou à rembourser, la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés, l'actif et les obligations au titre des prestations définies et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements

	2022			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	115 745	4 648	28 003	148 396
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 6 137 300 \$, 0,85 % à 4,00 %, échéant de mai 2022 à mars 2025	—	5 922	—	5 922
Parts de fonds communs d'obligations				
Canada	—	—	106 475	106 475
États-Unis	—	—	18 318	18 318
	—	—	124 793	124 793
Actions				
Canada	—	16	91 423	91 439
États-Unis	—	—	39 567	39 567
	—	—	130 990	131 006
Parts d'un fonds commun d'actions Étranger	—	—	40 968	40 968
Participation dans une société en commandite				
Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers	—	—	4 703	4 703
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	12 964	12 964
Étranger	—	—	73 846	73 846
	—	—	86 810	86 810
	115 745	10 587	416 423	542 755
Moins : tranche à court terme	115 745	6 394	28 003	150 142
	—	4 193	388 420	392 613

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

	2021			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	180 518	4 241	18 469	203 228
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 3 300 300 \$, 1,95 % à 4,00 %, échéant de juin 2021 à décembre 2022	—	3 086	802	3 888
Parts de fonds communs d'obligations				
Canada	—	—	105 085	105 085
États-Unis	—	—	17 992	17 992
	—	—	123 077	123 077
Actions				
Canada	—	19	87 336	87 355
États-Unis	—	—	57 071	57 071
Étranger	—	—	17 317	17 317
	—	19	161 724	161 743
Parts de fonds commun d'actions				
Étranger	—	—	5 148	5 148
Participation dans une société en commandite				
Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers	—	—	4 087	4 087
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	9 684	9 684
Étranger	—	—	76 033	76 033
	—	—	85 717	85 717
	180 518	7 347	399 024	586 889
Moins : tranche à court terme	180 518	5 414	19 271	205 203
	—	1 933	379 753	381 686

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Les revenus de placement se détaillent et se répartissent comme suit :

	2022		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 930	272	3 202
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	5 193	14 495	19 688
Variation du poste « Apports reportés »	—	(3 302)	(3 302)
	8 123	11 465	19 588
	2021		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 101	117	2 218
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	3 200	12 190	15 390
Variation du poste « Apports reportés »	—	(2 711)	(2 711)
	5 301	9 596	14 897

Les revenus de placement tirés des ressources détenues par le fonds de dotation se détaillent et se répartissent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts et dividendes	9 296	10 254
Gains à la cession de placements	21 271	4 568
	30 567	14 822
Honoraires du fiduciaire et des gestionnaires	(929)	(1 024)
	29 638	13 798
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds de fonctionnement	5 193	3 200
Tranche présentée avec les produits généraux des « Services aux étudiants » du fonds de fonctionnement	14	12
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds avec restrictions	14 495	12 190
Revenus (pertes) de placement ajoutés au (déduites du) capital en dotation	9 936	(1 604)
	29 638	13 798

3. Placements (suite)

La majorité des dotations sont soumises à la politique 10.33 de gestion et de distribution du fonds de dotation (la « Politique »), laquelle détermine annuellement le montant de revenus de placement à répartir aux différents fonds. Si la juste valeur (JV) de chacune des dotations est supérieure au capital initial doté (CID), il faut enregistrer à chaque fonds concerné les revenus prévus selon la formule de calcul basée sur le ratio JV/CID. Si les revenus de placement de l'année sont insuffisants, il faut puiser à même les revenus des années antérieures inscrits au solde de fonds du fonds de dotation à titre de réserve temporaire. Si la réserve temporaire est insuffisante, une tranche de la variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation est alors utilisée afin de respecter exactement le montant de répartition établi en vertu de la Politique.

La variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation s'établit au montant négatif de 19 043 900 \$ (positif de 50 638 000 \$ en 2021) et se répartit comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Tranche présentée à l'état des résultats du fonds de fonctionnement et virée ensuite (du) au fonds de dotation (note 14)	(2 212)	6 294
Tranche présentée directement comme variation des soldes de fonds du fonds de dotation	(16 832)	44 344
	(19 044)	50 638

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

4. Débiteurs

Les débiteurs se répartissent comme suit selon les fonds et les tranches à court terme et à long terme :

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Subvention à recevoir du MES	71 128	60 522
Droits de scolarité et autres frais	16 925	15 361
Ventes et autres*	16 150	19 147
Intérêts et dividendes	172	76
	104 375	95 106
Provision pour créances douteuses	(6 787)	(6 248)
Montant encaissable à court terme	97 588	88 858
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	113 963	119 947
Moins : montants encaissables à long terme	2 237	2 505
Montant encaissable à court terme	111 726	117 442
Fonds des immobilisations		
Subventions	1 132 229	1 076 207
Intérêts et dividendes	267	294
Autres	855	6 146
	1 133 351	1 082 647
Moins : subventions encaissables à long terme	926 916	897 861
Montant encaissable à court terme	206 535	184 786
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	22	25
Autres	128	139
Montant encaissable à court terme	150	164
Total des débiteurs encaissables à court terme	415 999	391 250
Total des débiteurs encaissables à long terme	929 053	900 366

* Débiteurs en lien avec ventes externes, TPS/TVQ et autres éléments non liés à la subvention du MES ou aux droits de scolarité.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

4. Débiteurs (suite)

Dons à recevoir

Les dons à recevoir des campagnes de souscription, d'un montant de 244 882 700 \$ (102 582 800 \$ en 2021), sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. La valeur estimative de réalisation de ces engagements s'établit à 234 703 800 \$ (89 734 600 \$ en 2021), dont 42 430 700 \$ (33 485 500 \$ en 2021) au cours du prochain exercice; elle est basée sur l'expérience d'encaissement.

5. Avances à (dues à) d'autres fonds

L'Université gère tous ses comptes de banque globalement. Bien que la majorité des dépôts attribuables à chaque fonds soit portée au compte de banque du fonds concerné, les décaissements, pour leur part, passent en totalité par un compte de banque central présenté au fonds de fonctionnement. Les avances à (dues à) d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement (ou de remboursement).

6. Immobilisations

	2022		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 409	—	47 409
Aménagement des terrains	76 093	13 686	62 407
Bâtiments			
Bâtiments	1 011 214	430 499	580 715
Améliorations majeures aux bâtiments	768 789	294 105	474 684
Améliorations locatives	19 891	18 145	1 746
Matériel et équipement			
Équipement informatique	43 789	30 224	13 565
Équipement de communication multimédia	24 749	21 166	3 583
Mobilier et équipement de bureau	34 248	25 470	8 778
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	202 657	104 761	97 896
Documents de bibliothèque	293 358	250 998	42 360
Matériel roulant	2 094	1 065	1 029
Réseaux de télécommunication	8 524	5 836	2 688
Logiciels autres que les versions initiales	8 654	4 828	3 826
Développement informatique	110 639	93 733	16 906
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 496	10 247	249
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	118 658	—	118 658
Œuvres d'art	5 267	—	5 267
	2 786 686	1 304 920	1 481 766

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

6. Immobilisations (suite)

	2021		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 203	—	47 203
Aménagement des terrains	19 384	10 898	8 486
Bâtiments			
Bâtiments	1 007 914	412 365	595 549
Améliorations majeures aux bâtiments	731 138	268 948	462 190
Améliorations locatives	19 814	16 635	3 179
Matériel et équipement			
Équipement informatique	41 809	26 780	15 029
Équipement de communication multimédia	24 751	21 105	3 646
Mobilier et équipement de bureau	34 630	24 042	10 588
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	198 875	101 720	97 155
Documents de bibliothèque	285 113	242 582	42 531
Matériel roulant	2 049	1 139	910
Réseaux de télécommunication	13 130	9 795	3 335
Logiciels autres que les versions initiales	7 019	3 837	3 182
Développement informatique	105 446	84 653	20 793
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 496	10 199	297
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	158 695	—	158 695
Œuvres d'art	4 995	—	4 995
	2 712 618	1 234 855	1 477 763

7. Emprunts bancaires

	2022	2021
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Facilité de crédit bancaire – Financement-Québec*	49 090	3 641

* L'Université dispose de marges de crédit autorisées de 450 609 300 \$ par Financement-Québec, soit une marge de 61 486 300 \$ pour le « Complexe des sciences sur le nouveau site Outremont » en lien avec la subvention du même montant accordée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), et plusieurs marges totalisant 389 123 000 \$ pour le financement temporaire des acquisitions d'immobilisations financées par le MES.

Les marges de crédit portent intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois diminué de 0,10 % au 30 avril 2021) Le taux effectif était de de 1,473 % au 30 avril 2022 (0,41250 % au 30 avril 2021). La marge de crédit de 61 486 300\$ sera remplacée par un billet à terme de la période de réclamation pour un montant totalisant les coûts financés par le MEI. Les marges de 389 123 000 \$ seront à la fin également remplacés par des billets à terme selon le calendrier déterminé par le MES.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

7. Emprunts bancaires (suite)

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 135 000 000 \$, soit 10 000 000 \$ sous forme d'une marge de crédit et 125 000 000 \$ en acceptations bancaires. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution prêteuse diminué de 0,50 point (taux effectif de 2,7000 % au 30 avril 2022; 2,45000 % au 30 avril 2021) et est renouvelable le 31 janvier 2023, tandis que les acceptations bancaires sont émises aux taux du marché. Au 30 avril 2022, la marge de crédit n'était pas utilisée (valeur nulle également au 30 avril 2021) et les acceptations bancaires n'étaient pas davantage utilisées (valeur nulle au 30 avril 2021). La facilité de crédit concernant les acceptations bancaires est renouvelable le 31 janvier 2023.

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	94 828	86 013
Salaires et avantages sociaux	50 579	43 270
Vacances courues du personnel et jours de carence à remettre en temps	45 196	44 124
Sommes à remettre à l'État	4 852	11 991
	195 455	185 398

9. Apports reportés

Apports reportés

Les apports reportés ont trait aux montants qui n'étaient pas encore utilisés aux fins désignées par les apporteurs des fonds.

	2022		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	401 716	339 959	741 675
Reclassement	—	(11 077)	(11 077)
Subventions encaissées au cours de l'exercice	199 314	141 230	340 544
Dons encaissés au cours de l'exercice	27 297	6 786	34 083
Revenus de placement affectés de l'exercice	14 767	—	14 767
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(226 663)	(28 916)	(255 579)
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	(60 522)	(60 522)
Solde à la fin (court et long termes)	416 431	387 460	803 891

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

9. Apports reportés (suite)

	2021		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	331 787	256 158	587 945
Subventions encaissées au cours de l'exercice	246 575	147 088	393 663
Dons encaissés au cours de l'exercice	23 205	2 662	25 867
Revenus de placement affectés de l'exercice	12 307	—	12 307
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(212 158)	(19 484)	(231 642)
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	(46 465)	(46 465)
Solde à la fin (court et long termes)	401 716	339 959	741 675

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations ont trait aux apports affectés à l'acquisition d'immobilisations et représentent la tranche non amortie en fin d'exercice.

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	1 001 992	1 007 094
Reclassement	10 916	—
Montant transféré des apports reportés	60 522	46 465
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(53 892)	(51 567)
Solde à la fin	1 019 538	1 001 992

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette

	2022	2021
	\$	\$
Emprunts financés par le MES		
Emprunt, 2,1470 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 283 661 \$, solde de 9 028 749 \$ à l'échéance le 1 ^{er} octobre 2028	64 731	74 014
Emprunt, 2,9760 %, intérêts payables annuellement, capital remboursable par versements annuels variables de 289 995 \$ à 298 626 \$, échéant le 20 décembre 2022	299	589
Emprunt, 3,4120 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 800 000 \$, solde de 10 800 000 \$ à l'échéance le 1 ^{er} juin 2034	32 400	34 200
Emprunt, 3,1090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 5 227 600 \$, solde de 15 041 200 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2029	46 407	51 634
Emprunt, 2,4150 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 443 200 \$, solde de 795 200 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2030	3 898	4 341
Emprunt, 3,2300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 480 000 \$, solde de 10 360 000 \$ à l'échéance le 1 ^{er} juin 2034	28 120	29 600
Emprunt, 1,9410 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 7 316 856 \$, solde de 23 098 863 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2023	23 099	30 416
Emprunt, 2,1300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 8 817 251 \$, solde de 95 674 739 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2026	130 944	139 761
Montant à reporter	329 898	364 555

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Emprunts financés par le MES (suite)		
Montant reporté	329 898	364 555
Emprunt, 2,7530 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 105 080 \$, solde de 105 880 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2032	1 157	1 262
Emprunt, 2,8760 %, remboursable par des versements trimestriels de 807 184 \$, capital et intérêts, solde de 795 536 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2034	32 428	34 660
Emprunt, 2,3640 %, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 606 836 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2026	2 830	3 358
Emprunt, 2,9330 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 951 919 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	19 990	20 942
Emprunt, 1,9260 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 781 156 \$, solde de 750 752 \$ remboursé le 1 ^{er} octobre 2021	—	751
Emprunt, 2,7870 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 789 139 \$, solde de 46 729 312 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2027	95 675	105 464
Emprunt, 2,4090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 661 200 \$, solde de 371 600 \$ remboursé le 1 ^{er} décembre 2021	—	372
Emprunt, 3,1370 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 2 112 840 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	46 482	48 595
Emprunt, 2,4390 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 3 564 532 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2039	64 161	67 726
Emprunt, 2,3460 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 422 533 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2034	5 493	5 915
Montant à reporter	598 114	653 600

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Emprunts financés par le MES (suite)		
Montant reporté	598 114	653 600
Emprunt, 0,7690 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 259 117 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	1 036	1 296
Emprunt, 1,7100 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 70 767 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2035	991	1 062
Emprunt, 1,9540 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 319 610 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	25 073	26 392
Emprunt, 1,3450 %, intérêts payables annuellement, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 358 279 \$, échéant le 17 novembre 2030	3 018	3 331
Emprunt, 2,5920 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 426 895 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	28 538	—
Emprunt, 2,4280 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 646 677 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2036	9 700	—
Emprunt, 1,4990 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 677 656 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	8 388	—
	674 858	685 681
Frais d'émission de la dette non amortis	(3 537)	(3 759)
	671 321	681 922
Autres emprunts		
Emprunt pour des travaux de rénovation et de réaménagement et pour la construction de pavillons, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,4300 % (taux effectif de 2,2425 % au 30 avril 2022; 0,8650 % au 30 avril 2021), remboursable par versements trimestriels de 1 705 953 \$, capital et intérêts, solde de 30 921 459 \$ à l'échéance le 3 janvier 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	63 171	66 155
Montant à reporter	63 171	66 155

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Autres emprunts (suite)		
Montant reporté	63 171	66 155
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 1 mois (taux effectif de 1,3325 % au 30 avril 2022; 0,4125 % au 30 avril 2021) plus les frais d'estampillage fixés à 0,2000 %, remboursable par versements mensuels de 55 281 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	4 320	4 733
Emprunt pour le bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 1,8125 % au 30 avril 2022), financé par le fonds de fonctionnement*	—	13 032
Emprunt pour l'acquisition du 3190, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 1,8125 % au 30 avril 2022; 0,4350 % au 30 avril 2021), capital remboursable par versements trimestriels de 20 000 \$ plus intérêts, solde de 760 000 \$ à l'échéance le 15 août 2022, financé par le fonds de fonctionnement	760	840
Emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,7200 % (taux effectif de 2,5325 % au 30 avril 2022; 1,1550 % au 30 avril 2021), remboursable par versements trimestriels de 607 355 \$, capital et intérêts, solde de 5 792 382 \$ à l'échéance le 25 janvier 2039, financé par le fonds de fonctionnement*	33 655	34 885
Emprunt pour la construction du complexe MIL, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,5400 % (taux effectif de 2,3525 % au 30 avril 2022; 0,9750 % au 30 avril 2021), remboursable par versements trimestriels de 1 254 803 \$, capital et intérêts, solde de 45 785 084 \$ à l'échéance le 1 ^{er} avril 2035, financé par le fonds de fonctionnement*	94 111	97 376
Montant à reporter	196 017	217 021

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Autres emprunts (suite)		
Montant reporté	196 017	217 021
Emprunt pour le bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 62 points (taux effectif de 2,4325 % au 30 avril 2022), remboursable par versements trimestriels dont le montant est variable et déterminé selon un tableau de remboursement préétabli par la banque, échéant le 1 ^{er} juin 2036, financé par le fonds de fonctionnement*	12 474	—
	208 491	217 021
	879 812	898 943
Moins : tranche à court terme	85 647	78 454
	794 165	820 489

* Ces emprunts comportent des contrats d'échange de taux d'intérêt présentés à la note 15.

Les versements de capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

\$

2022	85 647
2023	61 940
2024	62 371
2025	62 829
2026	149 907

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies

	2022	2021
	\$	\$
Actif au titre des prestations définies du programme de base du régime de retraite	326 425	567 781
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	(85 651)	(84 831)
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(88 874)	(85 060)

Régime de retraite

L'Université offre à l'ensemble de ses salariés un régime de retraite avec un programme de base contributif à prestations définies ainsi qu'un programme surcomplémentaire. Les prestations de ces deux programmes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations du régime sont fournis par les participants et l'Université.

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Régime de retraite (suite)

Selon la plus récente évaluation actuarielle, l'Université est tenue de verser une cotisation minimale égale à 11,17 % du salaire des participants pour l'année civile 2022 (11,17 % pour l'année civile 2021). La cotisation réelle versée au courant de l'année civile 2022 est de 11,43 % (11,43 % pour l'année civile 2021). Ce taux n'inclut pas la prestation payable pour le financement du programme surcomplémentaire de retraite qui représente environ 0,59 % de la masse salariale (0,78 % en 2021).

L'Université évalue la juste valeur des actifs du régime au 30 avril et évalue ses obligations au titre des prestations définies par extrapolation au 30 avril de chaque année pour les besoins de la comptabilité. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation du régime a été effectuée en date du 31 décembre 2019. Les données ont été extrapolées au 30 avril 2022.

Les informations relatives au régime de retraite se présentent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Programme de base		
Juste valeur des actifs du régime de retraite	4 647 411	4 758 756
Obligations au titre des prestations définies	(4 320 986)	(4 190 975)
Actif au titre des prestations définies	326 425	567 781
Programme surcomplémentaire		
Obligations au titre des prestations définies	(85 651)	(84 831)

Composition des actifs du régime de retraite au 30 avril :

	2022	2021
	%	%
Titres du marché monétaire et encaisse	3,6	5,8
Obligations	30,7	28,8
Actions	24,2	29,6
Fonds communs de placement et autres investissements	41,5	35,8
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite se présentent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Coût total de l'exercice reconnu à l'état des résultats	36 708	59 916
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	64 175	61 389

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Université a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi destiné à tous les retraités.

L'Université évalue son obligation au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité par extrapolation au 30 avril de chaque année. Les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation complète aux fins de la comptabilisation au 1^{er} janvier 2021. Les résultats de cette évaluation ont été extrapolés au 30 avril 2022.

Les informations relatives à ce régime se présentent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(88 874)	(85 060)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Coût de l'exercice reconnu à l'état des résultats	8 505	8 239
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	4 691	4 551

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Université sont les suivantes :

	2022		2021	
	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,45	5,45	5,45	5,45
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,75	2,75
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	5,47	—	5,47
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 30 avril				
Taux d'actualisation	5,90	5,90	5,90	5,90
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,75	2,75
Taux de croissance des droits de scolarité	—	2,00	—	2,00
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	5,47	—	5,47

12. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origines interne et externe

Principales catégories d'affectation d'origine externe

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de dotation		
Dotations de source externe dont le revenu doit être utilisé à des fins spécifiées par le donateur et non liées au fonctionnement	273 818	256 777
Dotations de source externe dont l'utilisation des revenus est liée au fonctionnement ou laissée à la discrétion de l'Université	1 927	1 927
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source externe	28 483	45 509
Cumul de revenus de placement ajoutés au capital en dotation ⁽¹⁾	40 362	30 475
	344 590	334 688

⁽¹⁾ Le cumul de revenus de placement est présenté comme une affectation d'origine externe en raison du protocole de capitalisation de l'Université auquel ont souscrit les donateurs au moment du don. Ce protocole a pour principal objet de maintenir en réserve temporaire les revenus annuels non répartis aux autres fonds en vue d'une répartition ultérieure si les revenus des années subséquentes sont inférieurs aux montants à répartir.

Principales catégories d'affectation d'origine interne

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Activités internes associées à la recherche	17 136	16 585
Activités de réaménagement des Services aux étudiants et du Centre d'éducation physique et des sports	380	414
	17 516	16 999
Fonds avec restrictions		
Surplus réalisés sur des activités de recherche affectés principalement à des fins de recherche ou à des fins identiques à celles de l'apport initial affecté de l'externe	13 766	6 197
Fonds des immobilisations		
Acquisitions futures d'immobilisations	56 816	43 612
Fonds de dotation		
Capital affecté de l'interne dont le produit peut être utilisé à la discrétion de l'Université	50 916	46 076
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source interne	7 548	9 553
	58 464	55 629

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

13. Soldes de fonds à la fin de l'exercice du fonds de fonctionnement

Les activités du fonds de fonctionnement sont principalement de deux types :

- les activités générales d'enseignement financées principalement à même la subvention du MES affectée au fonctionnement et par les droits de scolarité;
- les activités spécifiques associées à la recherche financées à même des affectations internes de fonds déterminées par la direction de l'Université.

L'Université a affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour des activités internes de recherche. Les sommes ainsi affectées de l'interne à des activités associées à la recherche sont incluses dans le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne du fonds de fonctionnement. En 2022, le montant d'affectation d'origine interne de l'exercice s'élève à 29 683 000 \$ (26 596 500 \$ en 2021). Les affectations d'origine interne à des activités associées à la recherche s'élèvent à 17 136 000 \$ au 30 avril 2022 (16 585 000 \$ au 30 avril 2021).

En 2022, l'Université n'a pas affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations. (valeur nulle également en 2021). Le solde de fonds affecté à la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations s'élève à 379 900 \$ au 30 avril 2022 (414 200 \$ au 30 avril 2021).

14. Virements interfonds

	2022			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(20 111)	—	20 111	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(35 279)	(5 916)	41 195	—
Affectation d'origine interne en dotation	(4 454)	—	—	4 454
Récupération d'affectations d'origine interne	5	—	—	(5)
Transfert de gains non réalisés aux dotations associées au fonds de fonctionnement	2 212	—	—	(2 212)
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(392)	—	—	392
	(58 019)	(5 916)	61 306	2 629

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

14. Virements interfonds (suite)

	2021			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(11 700)	—	11 700	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(34 268)	(6 092)	40 360	—
Affectation d'origine interne en dotation	(5 482)	—	—	5 482
Récupération d'affectations d'origine interne	3 351	—	—	(3 351)
Transfert de gains non réalisés cumulés aux dotations associés au fonds de fonctionnement	(6 294)	—	—	6 294
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(5)	—	—	5
	<u>(54 398)</u>	<u>(6 092)</u>	<u>52 060</u>	<u>8 430</u>

⁽¹⁾ Représente le réinvestissement (la capitalisation) de la tranche des revenus de placement non requis par les fonds bénéficiaires.

15. Instruments financiers

En vertu de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, l'Université est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de crédit

L'Université consent du crédit aux étudiants dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Une tranche importante des débiteurs est composée de subventions à recevoir du MES. L'Université évalue le risque de défaut d'encaissement comme étant faible.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Université fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Université est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée l'Université varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. L'Université gère ce risque en appliquant une politique de placement qui permet une diversification des placements.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Ce risque découle des participations détenues par l'Université dans des titres étrangers et des obligations étrangères. La politique de placement appliquée par le fonds de dotation est l'outil utilisé pour gérer ce risque. Au 30 avril 2022, les participations détenues par l'Université libellées en devises représentent une juste valeur de 185 663 000 \$ en dollars canadiens (183 245 000 \$ au 30 avril 2021).

Au 30 avril 2022, l'Université possède des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 13 357 120 \$ US à des taux variant de 1,278070 à 1,271614 et échéant le 17 mai 2022. L'Université possède également des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 3 000 000 \$ CA pour des devises américaines achetées à des taux variant de 1,250458 à 1,250525 et échéant le 17 mai 2022. Ces contrats visent à couvrir des placements encaissables en dollars canadiens et américains; ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Les plus-value et moins-value non réalisées sur les dérivés-contrats de change sont présentées distinctement à l'état de la situation financière, à l'actif ou au passif selon la situation, sous ces appellations spécifiques.

Risque de taux d'intérêt

Les fonds d'obligations dans lesquels l'Université détient des participations sont composés d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des participations détenues par l'Université. Il en est de même pour les placements en obligations détenus par l'Université.

Les obligations et les emprunts financés par le MES sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions du MES. La majorité des autres dettes porte intérêt à un taux variable et est couverte par des contrats d'échange de taux d'intérêt.

En vertu de ces contrats d'échange de taux d'intérêt conclus par l'Université, cette dernière doit décaisser des intérêts à des taux fixes en contrepartie de taux variables. Ces contrats d'échange de taux d'intérêt ont des échéances diverses et se répartissent comme suit au 30 avril 2022 :

Fonds des immobilisations

Date d'échéance	Montant nominal initial	Paie ou reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
31 mai 2030	9 000	paie, fixe reçoit, variable	5,5000	CDOR 1 mois majoré de 0,20 %
1 ^{er} avril 2035	100 000	paie, fixe reçoit, variable	1,8242	CDOR 3 mois majoré de 0,54 %
1 ^{er} octobre 2035	105 936	paie, fixe reçoit, variable	5,1300	CDOR 3 mois
1 ^{er} juin 2036	13 032	paie, fixe reçoit, variable	1,0851	CDOR 3 mois
25 janvier 2039	37 219	paie, fixe reçoit, variable	3,4850	CDOR 3 mois

Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Comme ces contrats d'échange de taux d'intérêt n'ont pas été comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture, ils sont inscrits à l'état de la situation financière à leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée à partir d'informations obtenues de la contrepartie bancaire avec laquelle ces contrats ont été négociés.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne le risque que l'Université ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Université surveille son solde d'encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2022, les principaux passifs financiers étaient les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la dette et les instruments financiers dérivés.

16. Entités sans but lucratif contrôlées et partenariat

Entités sans but lucratif contrôlées

L'Université contrôle les Presses de l'Université de Montréal et IRICoR. Ces entités sous le contrôle de l'Université n'ont pas été consolidées dans les présents états financiers. Les données financières combinées de ces entités sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	17 137	13 442
Éléments de passif	14 615	12 031
Excédent des éléments de l'actif sur ceux du passif	2 522	1 411
	17 137	13 442
Résultats		
Produits	7 844	8 793
Charges	6 733	8 086
Excédent des produits sur les charges	1 111	707

Partenariat

L'Université s'est engagée dans un partenariat avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Ce partenariat est reconnu sous le nom d'Institut de valorisation des données (IVADO). Compte tenu de sa nature, ce partenariat n'est pas une personne morale distincte. Chaque membre du partenariat enregistre dans ses propres états financiers sa quote-part des produits et des charges de l'exercice. L'Université est le fiduciaire du partenariat.

Les états financiers de l'Université incluent des produits de 10 332 000 \$ (9 283 000 \$ en 2021) et des charges équivalentes attribuables à ce partenariat.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2022

(tableaux en milliers de dollars)

17. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(53 436)	(26 455)
Stocks	(277)	134
Charges imputables au prochain exercice	(590)	(1 742)
Créditeurs et charges à payer	4 021	21 672
Produits reportés	(2 402)	16 520
Apports reportés	62 216	153 730
Subventions à rembourser ou à verser	2 956	(15 473)
	12 488	148 386

Opérations sans effet sur la trésorerie

	2022	2021
	\$	\$
Immobilisations impayées à la fin de l'exercice	43 167	37 131

18. Engagements

- (a) Le fonds de fonctionnement a des engagements totalisant 313 750 700 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations. Ce montant se répartit ainsi :

	<u>Engagements</u>
	\$
Unités autofinancées	14 997 200
Autres unités du fonds de fonctionnement	<u>298 753 500</u>

- (b) Le fonds avec restrictions a des engagements totalisant 4 037 900 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations.

18. Engagements (suite)

- (c) L'Université est liée par différents contrats de location d'espaces physiques, d'équipement et de matériel informatique. Les engagements totaux relatifs à ces contrats totalisent 75 672 600 \$. Les versements minimaux requis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2022	14 497 500
2023	14 890 300
2024	8 419 800
2025	7 012 700
2026	6 766 000

- (d) L'Université s'est engagée auprès d'une institution financière à garantir, en cas de défaut, une somme maximale de 750 000 \$ en lien avec un emprunt des Presses de l'Université de Montréal, organisme contrôlé par l'Université.
- (e) Au 30 avril 2022, l'Université s'est engagée par contrats auprès de fournisseurs externes pour un montant total de 85 820 300 \$.

19. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est partie à diverses réclamations visant principalement certains projets de développement immobilier. Bien qu'au 30 avril 2022, l'issue de ces différentes réclamations en suspens ne puisse être déterminée avec certitude, l'Université est d'avis que celle-ci n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, le résultat de ses activités ou ses flux de trésorerie.

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.